

Sauvez des vies Restez prudents



Bulletin d'information n°278

Vendredi 29 mai 2020

La mairie vous informe

Le conseil municipal a été installé le mercredi 27 mai 2020

et a élu le Maire : Monsieur Benoît QUERO

Le Maire délégué de la commune déléguée de Bieuzy : Monsieur Benoît QUERO

8 adjoints :

Développement durable et cadre de vie : Madame Carine PESSIOT

Travaux sur les bâtiments et urbanisme : Monsieur Jean-Charles THEAUD

Affaires scolaires, jeunesse et conseil municipal des jeunes : Madame Emilie LE FRENE

Finances, développement économique et systèmes d'information : Monsieur Claude ANNIC

Affaires sociales et santé : Madame Maryse GARENAUX

Voirie, réseaux divers et sécurité : Monsieur Jean-Luc EVEN

Culture, communication et tourisme : Madame Gwénaël GOSSELIN

Sports, loisirs et animations : Monsieur Nicolas JEGO

2 conseillers municipaux délégués :

Fleurissement, petit patrimoine et sentiers de randonnée : Madame Laurette CLEQUIN

Participation citoyenne et sécurité : Madame Anne DUCLOS.

La médiathèque de Pluméliau-Bieuzy est OUVERTE

Il est possible d'emprunter et de rendre les livres aux horaires habituels de la médiathèque. Nous vous invitons à nous retourner vos emprunts au plus vite afin que nous puissions les mettre en quarantaine rapidement et ainsi les remettre en rayonnage.

Protocole d'accès à la médiathèque :

Entrée limitée à 8 personnes simultanément pour une durée maximale de 20 minutes. Port du masque fortement recommandé, Signalétique mise en place, Pas de lecture sur place, Respecter la distanciation physique, 2 personnes/famille

Pour votre sécurité : Les livres en retour seront systématiquement mis en quarantaine pour 7 jours et désinfectés. **MERCI** de votre compréhension.

Un nouveau service:

La médiathèque fait son DRIVE "pour ses abonné(e)s" :

Mode d'emploi :

- 1- Consultez le catalogue... www.mediane.bzh
- 2- Préparez votre liste de documents Vérifiez que les livres demandés sont bien disponibles à la médiathèque de Pluméliau - (3 livres/carte)
- 3- Commandez : directement par le site ou au 02.97.07.82.20 (à partir du jeudi 28 mai de 9h à 10h) ou par courriel : mediatheque@plumeliau-bieuzy.bzh (en indiquant le n° d'abonné(e), nom + prénom + liste).

Quand votre commande est prête...

4- Récupérez les livres à l'heure convenue avec l'équipe de la médiathèque. (le jeudi de 10h à 12h)

Vos réservations seront préparées dans le plus strict respect des règles d'hygiène. **IMPORTANT**: merci de respecter le créneau de retrait fixé ensemble.

→ La durée des prêts est de 4 semaines.

Bibliothèque de Bieuzy

Nouveaux horaires - Mercredi : 10h - 12h30 / 13h - 15h // Samedi : 10h - 12h / 14h - 16h) Prêts sur place uniquement. Vous y trouverez un large choix de documents aussi bien pour les enfants que pour les adultes : albums, romans, BD, documentaires,

Le clin d'œil de la semaine

La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent" De : Albert Camus.

INFORMATIONS

Mairie de Pluméliau-Bieuzy 4 place du Général de Gaulle 56930 PLUMÉLIAU-BIEUZY

Lundi: 14h - 17h Mardi au jeudi : 9h - 12h /14h - 17h Vendredi: 14h - 17h Samedi : 9h - 12h Tél: 02.97.51.80.28 accueil@plumeliau-bieuzy.bzh www.plumeliau-bieuzy.bzh

Commune déléguée de Bieuzy 21 rue Bonne Fontaine - Bieuzy

Du lundi au vendredi : 9h - 12h Mercredi: 9h - 12h / 14h - 17h Tél: 02.97.39.55.76 Tél: 02.97.27.18.08 accueil.bieuzy@plumeliau-bieuzy.bzh www.plumeliau-bieuzy.bzh

Agence postale communale
Rue Théodore Botrel Pluméliau-Bieuzy Tél: 02.97.28.32.96 ouverture de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h30 à 12h

Départ du courrier tous les jours à 15h et le samedi à 11h

Médiathèque de Pluméliau-Bieuzv

19 rue des Combats de Kervernen Lundi: 14h - 16h Mercredi: 10h - 18h Vendredi: 10h – 12h / 16h – 18h Samedi : 9h30 - 12h30 Tél: 02 97 07 82 20 mediatheque@plumeliau-bieuzy.bzh

Bibliothèque annexe de Bieuzy

21 rue Bonne Fontaine **Nouveaux horaires**

Mercredi: 10h - 12h30 / 13h - 15h Samedi: 10h - 12h / 14h - 16h Tél: 02 97 39 54 96 bieuzy.bibliotheque@plumeliau-bieuzy.bzh

Urgence Médicale

Pompiers: 18 / **Samu 56**: 15 Numéro européen : 112

Médecin de garde : 02.97.68.42.42 Service pharmaceutique: 3237 (pour connaître la pharmacie de garde)

Vie paroissiale

Le décret autorisant la reprise des célébrations dans les lieux de culte a été publié le samedi 23 mai.

Une messe sera donc célébrée chaque dimanche à 11h à l'église de Pluméliau. Le port du masque, le lavage des mains seront obligatoires. Les produits seront à votre disposition à l'entrée de l'église.

L'église sera désinfectée avant et après chaque messe afin de protéger les fidèles.

Le nombre de fidèles autorisés à entrer dans l'église dépendra de la capacité de places assises selon les églises donc :

200 fidèles autorisés à Pluméliau.

Du papier pour des projets!



Grande collecte le samedi 20 juin à l'école Saint Méliau rue des Marguerites à Pluméliau de 9h à 12h dans le respect des consignes sanitaires.

C'est le moment de rapporter tous vos papiers qui s'entassent depuis déjà plusieurs semaines... (catalogues, journaux, magazines...)

Nous les convertirons en euros pour nos projets pédagogiques.

Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer le samedi matin, vous pouvez les déposer dans le hall de l'école le vendredi 19 juin.

Organisation l'APEL Saint-Méliau pour le soutien de projets pédagogiques tout en agissant pour l'environnement.

Recensement des bornes cadastrales

L'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière) vous informe qu'une opération de recensement des bornes cadastrales débutera en juin pour se terminer en septembre.

Descriptif de l'opération :

L'IGN en collaboration avec la DGFIP lance, sur le Morbihan, une expérimentation de recensement des bornes cadastrales encore en place sur le terrain par des moyens collaboratifs.

Pourquoi?

Les bornes sont des repères indispensables et précieux voire patrimoniaux pour certains mis en place il y a des siècles. Leurs positions constituent des points de calage importants pour améliorer l'exactitude géographique du plan cadastral du futur.

Votre collaboration est précieuse

En tant qu'association de randonnée et connaisseur de votre territoire, votre collaboration et celle de vos membres sont précieuses pour mener cette opération d'inventaire. La campagne de recensement se déroulera principalement de juin à septembre 2020. Après cette date il vous sera néanmoins toujours possible de transmettre vos dernières découvertes et ainsi de participer à la sauvegarde de ce patrimoine précieux et complémentaire de nos techniques actuelles de positionnement.

Un inventaire en plusieurs étapes

Étape 1 Trouver les bornes, notamment les plus anciennes souvent enfouies, cassées parfois mais ayant résisté à l'épreuve du temps. Seule votre connaissance nous permettra de les recenser.

Étape 2 Grâce à votre participation un géomètre pourra déterminer précisément la position GPS des bornes.

Étape 3 L'ensemble de ces informations aidera à l'amélioration de l'exactitude géographique du plan cadastral du futur.

Comment participer à cet inventaire

Pour signaler la position de bornes cadastrales, rien de plus simple, téléchargez sur votre smartphone l'application ALÉA, disponible gratuitement sur GOOGLE PLAY et APPLE STORE

Très simple d'utilisation, 3 clics vous permettent de remonter un signalement. Le descriptif de l'opération sur notre site internet :

http://www.ign.fr/institut/actus/ensemble-localisons-bornes-cadastrales

En suivant le lien, vous trouverez un vidéo expliquant l'utilisation très simple de l'application ALEA: https://youtu.be/MaME9OzNpRI



Vieux Néon a désormais son site internet, voici l'adresse : www.vieuxneon.fr

Informations commerciales Au Domaine Des Camélias

Vous recherchez un hébergement confortable et cosy pour vos représentants, formateurs, consultants, etc.... proche de votre entreprise, contactez-nous.

Possibilité de plateau-repas ; Possibilité de partenariat avec bon cadeau

www.audomainedescamelias.com. Pour de plus renseignements, tel. 02.97.51.86.66

La station service Intermarché

La station est désormais ouverte le mercredi et le samedi de 8h45 à 12h30 avec un paiement en cabine (espèces,

La station est en libre service 24/24 avec un paiement en

L'atelier de Saint Thomas

L'atelier de Saint Thomas à Pluméliau vous propose de réaliser des panneaux en PVC pour présenter votre activité et la mettre en valeur : exploitations agricoles, commerces, associations.

Réalisation également de fresques murales intérieures et extérieures pour tout public. L'atelier de Saint Thomas vous propose également de découvrir son grand choix de tableaux entrée libre. Pour tout renseignement ou devis : Catherine Lavallade /Philippe Le Paih 02 97 51 90 72 ou 06 64 52 48 02.

La cave Aux Vins des Dames

Du jeudi 21 mai au mercredi 3 juin

Offre Spéciale sur la BIÈRE

Mini Fût de 6 L : 5% de remise sur l'achat d'un, 10% de remise sur l'achat de deux

Bière Bouteille en 33 CL : 5 + 1 gratuite (panachage possible)

Faites mousser vos journées ensoleillées!

Fermeture à 19h00 du mardi au samedi

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé

Le bar « O repair » à Saint Nicolas des Eaux

Karine et Stéphane vous proposent en plus des pizzas à emporter le vendredi, le samedi et le dimanche à partir de 18h30, des **poulets rôtis** le dimanche midi uniquement sur commande.

Carte et tarifs sur leur page Facebook, réservation au 02 97 08 66 37

Tiques, soyez vigilants!



-Portez des vêtements couvrant les jambes, les bras et le cou.

-Evitez de vous enfoncer dans la végétation, de vous asseoir par terre ou sur du bois mort.

-Inspectez-vous minutieusement après votre promenade.

-Si vous êtes piqué par une tique, ôtez-la avec un tiretiques (à se procurer en pharmacie), sans appliquer d'alcool ni d'éther sur la tique.

-Consultez votre rnédecin : plus le traitement est précoce, plus il est efficace.

Transport scolaire pour les élèves des écoles maternelles et primaires



Dossiers d'inscriptions sur la page transport scolaire sur

Centre www.centremorbihancommunaute.bzh Morbihan Les dossiers d'inscription doivent être retournés à Centre Morbihan Communauté pour le 12 juin 2020.

Attention : l'inscription de votre enfant dans un établissement scolaire ne l'inscrit pas automatiquement au service « transport ».

Transport scolaire des secondaires (collégiens et ly-<u>céens)</u>

Renseignements auprès de la Région Bretagne, Direction des Transports et Mobilités, à Vannes tél 02.22.51.42.00 ou antennedevannes.transports@bretagne.bzh